

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

## Communiqué de presse

Mamoudzou, le mardi 31 mars 2020

---

### **Covid-19 : enveloppe de 14 millions aux entreprises, commande de 850 000 masques... le président du Conseil départemental annonce de nouvelles mesures**

---

Le 24 mars dernier, le président Soibahadine Ibrahim Ramadani avait annoncé de premières mesures mises en œuvre par le Conseil départemental afin de faire face à l'épidémie du Covid-19.

« Ces mesures étaient guidées par une double préoccupation : celle de préserver l'activité des services publics essentiels comme les PMI ou le STM tout en assurant la sécurité des usagers et de nos agents » rappelle le président dans un nouveau message en ligne ce lundi 30 mars 2020.

Le président rappelle notamment la mise en place la gratuité de la barge pour les piétons et les véhicules de soignants, des forces de l'ordre « afin de leur manifester notre soutien, qui est celui de toute la nation ».

Le président s'adresse aux mahorais en « ayant à l'esprit les questions essentielles de l'activité économique et de la sécurité sanitaire. Il est indispensable, pour ne pas dire vital, de préserver nos entreprises et nos commerces dans cette période difficile » résume-t-il.

**« J'ai décidé que nous débloquerions, dans les jours qui viennent, une enveloppe de 14 millions d'euros pour venir en aide au monde économique, mesure qui complète celles déjà annoncées par l'Etat. Nous consentirons également des exonérations de l'octroi de mer pour tenir compte des difficultés que rencontre le monde économique »** déclare le président.

« En lien avec les CCAS », le président annonce la distribution de colis alimentaires dans plus de 5 000 foyers, « soucieux d'aider les plus vulnérables : personnes âgées, en perte d'autonomie, en grande précarité ou en situation de handicap ».

Enfin, le président indique avoir signé « ce lundi matin la commande de 850 000 masques pour équiper rapidement les services départementaux les plus

#### CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE  
[bruno.cohenbacrie@cg976.fr](mailto:bruno.cohenbacrie@cg976.fr) • 0639 69 89 06

Direction de la Communication  
[dir.com@cg976.fr](mailto:dir.com@cg976.fr) • 0269 63 60 60

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101  
97645 MAMOUDZOU CEDEX  
02 69 66 10 00  
[www.cg976.fr](http://www.cg976.fr) / [www.cd976.fr](http://www.cd976.fr)

**DÉPARTEMENT**



**DE MAYOTTE**

## Communiqué de presse

Mamoudzou, le mardi 31 mars 2020

*exposés et mettre le reste à la disposition des autorités sanitaires, en direction notamment des personnels médicaux et des forces de sécurité. Cette commande a été faite en lien avec l'Association des Régions de France » rappelle-t-il.*

*« Le conseil départemental, ses élus, son administration et ses agents que je remercie, est pleinement mobilisé pour contribuer, à rendre cette période moins difficile pour les habitants de Mayotte » précise le président du conseil départemental.*

*Et de conclure : « Ensemble - Etat, collectivités territoriales, autorités sanitaires, acteurs économiques, associations et population - nous réussirons à gagner ce combat ».*

### **CONTACT PRESSE**

Bruno COHEN-BACRIE

[bruno.cohenbacrie@cg976.fr](mailto:bruno.cohenbacrie@cg976.fr) • 0639 69 89 06

**Direction de la Communication**

[dir.com@cg976.fr](mailto:dir.com@cg976.fr) • 0269 63 60 60

### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE**

BP 101

97645 MAMOUDZOU CEDEX

02 69 66 10 00

[www.cg976.fr](http://www.cg976.fr) / [www.cd976.fr](http://www.cd976.fr)